

ITIE 2011

Que révèlent les chiffres? Analyse des données des rapports ITIE

Alexandra Gillies

Mars 2011

A PROPOS DE CETTE SÉRIE

L'amélioration de la qualité des rapports et l'élargissement de l'utilisation de leur contenu sont des priorités pour l'ITIE. RWI a analysé la pertinence des données et évalué la qualité des rapports ITIE de 23 pays selon une série de critères de base. Ces documents ainsi que d'autres ressources sont disponibles à l'adresse suivante: revenuewatch.org/EITreports.

Table des matières

Résumé	1
Contexte	1
Que peuvent nous apprendre les données des rapports ITIE?	2
Autres utilisations des données ITIE	13
Amélioration des données ITIE	15
Notes	16

Résumé

Revenue Watch a analysé les données en matière de recettes tirées de 50 rapports publiés à ce jour par 23 pays, sous l'égide de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Chaque rapport indique les paiements effectués par les sociétés pétrolières et minières au gouvernement ainsi que les montants effectivement reçus par celui-ci en provenance des sociétés. Outre le rapprochement élémentaire des revenus, les rapports se consacrent en grande partie à la fourniture d'informations sur les activités du secteur extractif et sur les revenus qu'elles engendrent. Les rapports ITIE sont encore insuffisamment utilisés comme source de données, alors même qu'ils concernent certaines des industries les plus importantes au monde.

Les rapports ITIE montrent à quel point de nombreux pays dépendent de ces ressources non renouvelables. Les montants des revenus établis par l'ITIE, combinés à des données indépendantes de prix et de production, fournissent également des estimations approximatives sur les recettes perçues par chaque gouvernement en provenance des sociétés privées responsables de l'extraction des ressources. Les données sur le flux des revenus individuels font également apparaître la grande diversité des régimes fiscaux; en effet, quelques gouvernements encaissent d'importantes entrées sous forme de taxes ou de redevances mais la plupart des producteurs de pétrole tirent un plus grand profit de la vente de pétrole brut. Les données de l'ITIE sur les recettes peuvent aussi être comparées à d'autres données financières afin de déterminer quelle proportion de ces recettes parvient jusqu'au budget national après leur encaissement initial.

Les rapports varient grandement quant à la qualité des informations qu'ils contiennent. Tant que les rapports ITIE ne seront pas périodiquement établis, qu'ils ne contiendront pas de données complètes et fiables et qu'ils n'auront pas le niveau élémentaire de comparabilité, leur valeur en tant que source d'informations restera compromise. Si la qualité des rapports s'améliore, les données fourniront un outil puissant pour rendre la gestion des revenus des ressources naturelles plus transparente et responsable.

Contexte

Depuis le lancement de l'ITIE en 2002, 23 pays ont publié un total de 50 rapports ITIE. Les données sur les recettes contenues dans ces rapports peuvent-elles servir à répondre aux questions que les agents publics, les activistes, les investisseurs, les journalistes et les citoyens se posent à propos des industries pétrolières et minières, et dans quelle mesure contribuent-elles à l'économie nationale?

Note

A PROPOS DE L'AUTEUR

Alexandra Gillies, conseillère en gouvernance à RWI, est spécialiste des questions de transparence et d'économie politique dans les États africains producteurs de pétrole et riches en matières premières. Natalia Nagree, consultante auprès de RWI, a effectué les travaux de recherche pour ce rapport.

RWI a analysé les données de tous les rapports ITIE publiés avant le 1er février 2011. Ces rapports communiquent les montants versés par les sociétés pétrolières et minières au gouvernement, et les montants reçus de ces sociétés par le gouvernement. Outre le rapprochement élémentaire des revenus, les rapports se consacrent en grande partie à la fourniture d'informations sur les activités du secteur extractif et sur les revenus qu'elles engendrent.

Collectivement, les rapports contiennent une quantité impressionnante d'informations sur des industries qui jouent un rôle vital dans les économies nationales, tout autant que sur les marchés internationaux. Ils répertorient le transfert de plus de 500 milliards USD entre les sociétés et les gouvernements de 1999 à 2009. La publication de ces informations est d'autant plus importante qu'il est souvent difficile ou onéreux d'acquérir des données sur les exploitations pétrolières et minières, et que celles-ci sont généralement inaccessibles aux citoyens et à la société civile.

De plus, les pays participant à l'ITIE comprennent certains des environnements les moins transparents au monde. Un certain nombre d'entre eux sont classés dans la moitié inférieure de l'Indice Revenue Watch 2010 qui évalue la quantité d'informations communiquées par un pays sur la gouvernance de ses ressources naturelles.¹ Aussi les rapports ITIE constituent-ils une des rares, sinon la seule source de renseignements accessibles au public sur le financement des sociétés pétrolières et minières dans plusieurs pays.

Malgré la prééminence des industries extractives, l'insuffisance des données sur l'exploitation pétrolière et minière et les efforts considérables dépensés pour l'élaboration des rapports ITIE, leurs données ont curieusement attiré peu d'attention. Ceci est dû en partie à la qualité variable des rapports ITIE. La discussion qui suit montre comment les données contenues dans les rapports peuvent mettre en valeur les enjeux prioritaires, mais elle souligne aussi comment les rapports doivent s'améliorer avant de pouvoir constituer un recueil fiable de données financières. Une analyse transnationale offre un bon aperçu de la gouvernance des ressources naturelles, qui s'enrichirait fortement si les rapports devenaient plus comparables et plus exhaustifs. De même, la production de rapports périodiques et régulière (ce qui manque dans la plupart des pays, à part quelques exceptions notables comme l'Azerbaïdjan) faciliterait les comparaisons d'une période à l'autre.

En plus du manque d'harmonie dans l'application des règles et de l'irrégularité des publications, la plupart des rapports ITIE contiennent des incohérences et omettent certaines informations essentielles. Le recueil et l'analyse des données pour ce document ont ainsi amené les chercheurs à faire preuve de jugement dans de nombreuses instances. Outre l'interprétation des rapports, il s'est avéré nécessaire de compléter des contenus parfois insuffisants par des informations provenant d'autres sources (comme les données sur les prix et la production). Tout au long du document, nous indiquons les méthodologies, les interprétations et les simplifications appliquées dans le cadre de ce travail. Nous ne doutons pas que certaines des données présentées dans ce rapport sont probablement erronées. Ces déficiences représentent des conclusions importantes en elles-mêmes. Si un rapport ITIE est trompeur ou incomplet, la qualité des versions futures devra être améliorée.

En raison de ces réserves, *ce document ne constitue pas une nouvelle source de données faisant autorité*. Il a pour ambition d'illustrer les types d'analyse qui seront possibles à mesure que s'amélioreront la qualité et le caractère exhaustif des données ITIE.

Que peuvent nous apprendre les données des rapports ITIE?

Un bon rapport ITIE peut aider le lecteur à comprendre la direction des flux de revenus du secteur extractif dans un pays particulier. Si un pays publie régulièrement des rapports, le lecteur pourra suivre les changements de ces flux de revenus au fil des années. La comparaison des rapports de

différents pays offre une perspective supplémentaire sur les différences en matière de recettes, de régimes fiscaux et de pratiques de gestion des revenus.

Après avoir extrait de tous les rapports les données sur les revenus, nous les avons examinées pour voir si elles pouvaient apporter des réponses à quatre questions prioritaires.

1) Combien les pays tirent-ils de l'extraction pétrolière et minière?

Chaque rapport ITIE doit indiquer le revenu total que le gouvernement tire des paiements effectués par les industries extractives. Néanmoins, la compilation et la comparaison de ces agrégats pourtant élémentaires se sont avérées difficiles. Par exemple, certains rapports ne couvrent pas tous les paiements effectués par l'ensemble des sociétés, alors que d'autres n'incluent qu'une partie des matières premières produites. Certains ne fournissent que le volume des paiements en nature (habituellement des barils de pétrole brut) sans indiquer la valeur monétaire de ce produit. Ces problèmes de couverture sont aggravés par des incohérences fréquentes, comme les chiffres des flux de revenus individuels ne correspondant pas aux totaux fournis dans le même rapport.

Nous avons adopté l'approche suivante pour déterminer les revenus: nous avons utilisé les données sur les recettes des gouvernements, et non les paiements effectués par les sociétés. Nous avons utilisé des données rapprochées dans les cas où le vérificateur avait examiné et corrigé les divergences initiales. Lorsque les données sur les flux de revenus semblaient exhaustives, nous avons ajouté les flux de revenus individuels (redevances, taxes, etc.) et utilisé la somme totale plutôt que le total indiqué dans un tableau récapitulatif. Nous avons monétisé les recettes du pétrole brut versées en nature, en utilisant les données sur les prix du pays concerné, lorsqu'elles étaient disponibles, ou les cours mondiaux moyens, dans le cas contraire, et nous avons ajouté ce montant aux recettes monétaires. Nous n'avons pas monétisé les revenus du gaz versés en nature car les échelles de prix varient fortement d'un pays à l'autre. Toutes les conversions monétaires utilisent les taux de change de la Banque mondiale pour l'année en question.

La comparaison des données sur les revenus illustre, de façon spectaculaire, à quel point les recettes pétrolières font paraître insignifiantes celles de l'extraction minière. En 2008, lorsque les prix du pétrole ont atteint un pic historique, la Norvège et le Nigeria ont enregistré les recettes les plus élevées en une seule année jamais constatées dans les rapports ITIE, soit respectivement 63 milliards et 61 milliards USD. Le total de ces deux années représente à lui seul 22% du total des revenus, soit 553 millions USD, déclarés dans tous les rapports ITIE. À l'autre extrême, la République centrafricaine (CF) n'a retiré que 3,5 millions USD de son secteur minier en 2008. Les recettes minières ont totalisé moins de 30 millions USD au Sierra Leone, au Niger, au Ghana, au Liberia et en Mauritanie pendant au moins une des années faisant l'objet d'un rapport. Les producteurs de minerais se retrouvent tous au bas du classement par revenus et les producteurs pétroliers tout en haut. Des études ont montré que les pays en développement producteurs de pétrole semblent se heurter à de plus grands problèmes de gouvernance que leurs homologues miniers.² La disparité des flux de revenus peut apporter un début d'explication à cette situation.

Les montants des revenus déterminés par l'ITIE peuvent servir à déterminer les niveaux de dépendance à l'égard des ressources bien que ces mesures doivent être appréciées en fonction de la qualité et de l'exhaustivité des chiffres indiqués pour les revenus. La figure 1 présente les dix ratios de recettes de l'industrie extractive par rapport au PIB les plus élevés parmi les pays participant à l'ITIE. Pour les trois mesures de la dépendance à l'égard des ressources contenues dans la figure 1, sept producteurs de pétrole enregistrent de façon constante le plus grand score. La Guinée équatoriale et le Timor-Leste figurent en haut de la liste: ce sont tous deux de très petits pays pauvres où la production de pétrole domine le reste de l'économie.

Note

Pays	Année	Recettes publiques tirées des IE (million \$)	Revenu total du gouvernement (million \$)	Recettes tirées des IE en tant que % du revenu public	PIB (million \$)	Recettes en tant que % du PIB	Population (million)	Recettes des ressources naturelles par habitant
Timor-Leste	2008	\$2,509	\$2,469	102%	\$444	565%	1.08	\$2,322
Timor-Leste	2009	\$1,763	\$1,929	91%	\$556	317%	1.12	\$1,582
Guinée équatoriale	2008	\$9,119	\$6,815	134%	\$18,424	49%	1.24	\$7,354
Guinée équatoriale	2007	\$6,148	\$4,816	128%	\$12,575	49%	1.21	\$5,103
Azerbaïdjan	2008	\$18,441	\$23,705	78%	\$46,378	40%	8.90	\$2,073
République du Congo	2008	\$4,645	\$5,602	83%	\$11,845	39%	3.65	\$1,273
Nigeria	2001	\$15,909	\$20,209	79%	\$44,138	36%	122.23	\$130
Nigeria	2000	\$15,818	\$19,537	81%	\$46,386	34%	118.95	\$133
Azerbaïdjan	2009	\$13,533	\$17,898	76%	\$43,076	31%	8.98	\$1,508
Nigeria	2006	\$45,448	\$49,251	92%	\$145,430	31%	140.00	\$325
République du Congo	2007	\$2,553	\$3,300	77%	\$8,356	31%	3.55	\$720
Nigeria	2004	\$26,596	\$31,058	86%	\$87,845	30%	132.60	\$201
Nigeria	2008	\$61,349	\$68,018	90%	\$207,116	30%	147.00	\$417
Nigeria	2005	\$32,601	\$42,595	77%	\$112,248	29%	136.25	\$239
Yémen	2005	\$4,668	\$5,847	80%	\$16,732	28%	20.98	\$223

Figure 1.
Hauts niveaux de dépendance à l'égard des ressources parmi certains producteurs de pétrole³

Less dependent countries include smaller mining producers like CAR, Ghana, Niger and Sierra Leone, and countries with more diversified economies like Norway and Peru. In 2008, when both Nigeria and Norway earned more than \$60 billion in petroleum revenues, EI receipts totaled only 24 percent of Norway's government revenues and 14 percent of GDP. Peru earned more than \$2 billion in petroleum and mining revenues in 2007, but these comprised just 9 percent of revenues and 2 percent of GDP.

Comprehensive resource revenue data is currently difficult to acquire. The World Bank, the International Monetary Fund (IMF) and other providers of data do not regularly publish these figures, though sometimes sporadic numbers appear buried in long reports (such as IMF's Article IV reports). As demonstrated above, extractive industry revenue totals are vital to understanding the resources available for development, how revenues compare across countries, and levels of resource dependency. For instance, tracking resource dependency figures over time is an excellent way for citizen groups to assess their government's economic diversification programs. If the EITI numbers become more comprehensive and reliable, they will constitute the leading source of resource revenue data available.

Les pays moins dépendants comprennent les petits producteurs miniers, comme la République centrafricaine, le Ghana, le Niger et le Sierra Leone ainsi que les pays qui ont des économies plus diversifiées comme la Norvège ou le Pérou. En 2008, lorsque le Nigeria et la Norvège ont encaissé plus de 60 milliards de revenus pétroliers, les recettes des industries extractives ont seulement représenté 24% du revenu total et 14% du PIB de la Norvège. Le Pérou a encaissé plus de 2 milliards de revenus pétroliers et miniers en 2007 mais ceux-ci n'ont constitué que 9% du revenu et 2% de son PIB.

Il est difficile d'obtenir actuellement des données exhaustives sur les recettes tirées des ressources naturelles. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres fournisseurs de

données ne publient pas régulièrement ces chiffres même si parfois des nombres surgissent sporadiquement, noyés dans de longs documents (comme les rapports au titre de l'Article IV du FMI). Comme indiqué plus haut, les recettes totales tirées des ressources extractives sont essentielles pour comprendre la disponibilité des ressources disponibles au développement, pour comparer les revenus entre les différents pays et pour calculer les niveaux de dépendance à l'égard des ressources naturelles. Par exemple, le suivi des chiffres indiquant la dépendance à l'égard des ressources au fil du temps est une excellente méthode qui permet aux groupes de citoyens d'évaluer les programmes de diversification économique établis par leur gouvernement. Si les chiffres contenus dans les rapports ITIE deviennent plus détaillés et plus fiables, ils constitueront la première source de données disponibles sur les recettes tirées des ressources naturelles.

2) Le gouvernement fait-il une bonne affaire?

C'est une question à laquelle tout le monde souhaite trouver une réponse. Les gouvernements veulent maximiser leur « part » par rapport à ce que gagnent les sociétés, les sociétés veulent savoir combien elles pourraient gagner dans d'autres pays et un grand nombre d'observateurs estiment que les pays en développement gagnent souvent moins, par unité de production, que les pays plus puissants. Pour les personnes soucieuses de responsabilité, la connaissance de la part du revenu captée par le gouvernement aide à comprendre si l'État sait gérer ses ressources.

Si la qualité et la régularité des rapports s'améliorent, les données de l'ITIE pourront contribuer à mesurer quelle est la "part" du gouvernement dans certains pays. Cependant, ceci ne permettra pas de fournir toutes les informations requises pour comparer les différents niveaux de participation des pays. La détermination du revenu relatif du gouvernement dépend de plusieurs facteurs qui varient dans le temps et en fonction du lieu. Il est légitime que le niveau des recettes varie s'il existe des différences significatives en matière géologique, de qualité des matières premières, de niveaux des risques, de coûts de production et de structure des contrats. La "part" du gouvernement dépend également de l'étape de production. En général, la "part" du gouvernement est faible au cours de la phase initiale. Pendant cette période, les sociétés compensent leurs coûts et déclarent moins de profits, réduisant ainsi l'impôt sur les bénéfices et autres taxes gouvernementales. Ainsi, la part du gouvernement tend à s'améliorer grâce à cette dynamique lorsqu'elle est calculée sur l'ensemble de la durée de vie d'un champ, plutôt que sur un certain nombre d'années.

Les données sur l'ensemble du pays ne mettent pas en lumière ces variations même lorsqu'elles sont désagrégées par société et par série de paiements. Pour réaliser un calcul plus précis, des données par projet seraient requises ainsi que des informations de fond sur le contexte de production spécifique du pays, des éléments qui vont au-delà de la portée de cette étude. Les conclusions sur la part des pays sont d'autant moins fiables que les données sur l'ITIE sont imprécises et non normalisées.

Cependant, ci-dessus figurent des informations sur la part des gouvernements afin d'illustrer comment les données sectorielles par pays sur l'ITIE, même limitées, éclairent les dynamiques sectorielles d'un pays. L'un des gros obstacles concernait la plupart des rapports ITIE ne contenant pas de données sur le revenu désagrégées par matière première. Plusieurs pays miniers participant à l'ITIE communiquent les recettes issues de toutes leurs activités minières en un seul nombre. Les montants des recettes du pétrole et du gaz sont combinés par tous les pays qui produisent ces deux matières premières. C'est pourquoi l'ensemble des pays à analyser a été limité aux producteurs d'une seule matière première, bien que nous ayons envisagé les producteurs de pétrole avec de petites recettes provenant du gaz. Le manque de données sur les prix posait à nouveau un problème; nous avons utilisé des estimations de prix en fonction du pays lorsque c'était possible, mais nous sommes reposés en grande partie sur les moyennes globales pour estimer la valeur totale de la production.

Note

La valeur totale de la production est calculée en multipliant le volume de production par le prix de la matière première. La part du gouvernement représente le pourcentage de la valeur totale perçue par l'Etat. Par exemple, prenons un pays qui produit 100 000 barils de pétrole, lequel est évalué à 50 dollars le baril et dont le gouvernement tire 3,5 millions USD. Dans ce cas, le gouvernement perçoit 70 pour cent de la valeur totale d'une production de 5 millions USD.

Des résultats très divergents ont été obtenus en utilisant les données de l'ITIE pour calculer la part du gouvernement. Pour les raisons mentionnées ci-dessus, les données de l'ITIE n'indiquent pas les causes de ces différences. On pourrait penser que les variations sont issues des différences de profils de production, géologiques et de coûts des divers pays, toutefois le manque de cohérence des données de l'ITIE est également une explication possible. La figure 2 illustre ce dilemme. En 2006, le Ghana a produit plus d'or que le Mali, mais ses gains sont plus de trois fois inférieurs. Avec ces informations entre leurs mains, la société civile et le Parlement ghanéens pourraient identifier si ces différences sont issues de problèmes de couverture des rapports de l'ITIE, du profil de production des mines du pays ou de ses contrats avec les sociétés minières.

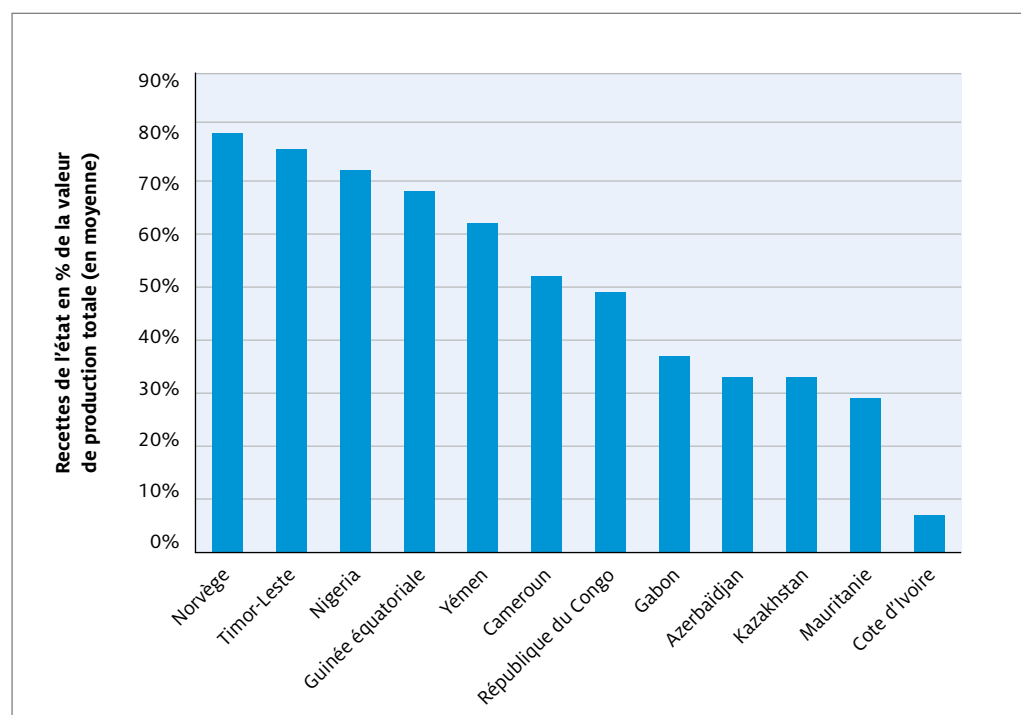
Figure 2.
Les données ITIE ne permettent pas d'obtenir des conclusions fiables sur la "part" des gouvernements⁴

Pays	Matière première	Année	Production (kg)	Prix au kg, moyenne mondiale	Recettes tirées de l'or de l'ITIE	% de la valeur totale de la production
Ghana	Or	2006	69,817	\$21,376	\$64,400,768	4.3%
Mali	Or	2006	51,957	\$21,376	\$221,333,358	19.9%

Nous avons calculé la "part" des gouvernements de douze exportateurs de pétrole.⁵ Ce groupe comprend quatre grands exportateurs de gaz: la Norvège, l'Azerbaïdjan, la Guinée équatoriale et le Nigeria. Ils sont restés dans l'analyse du fait de leurs recettes pétrolières bien plus élevées que celles du gaz. Néanmoins, les chiffres indiquant la "part" de leur gouvernement sont probablement surévalués puisqu'ils reçoivent à la fois des revenus du gaz et du pétrole. **Pour cette raison et du fait des autres manques de données mentionnés dans le rapport, les conclusions illustrent la valeur potentielle des données des rapports ITIE et ne doivent pas être considérées comme rendant fidèlement compte de la "part" des gouvernements.**

Les figures 3 et 4 montrent la grande diversité des résultats obtenus lorsque les recettes pétrolières déclarées dans les rapports ITIE sont calculées comme pourcentage de la valeur totale de la production. La divergence des profils de production des pays peut expliquer certaines différences. Sans surprise, les producteurs établis tels que la Norvège et le Nigeria captent plus de 70% de la valeur de la production. Il s'agit d'une part bien plus importante que celle de petits producteurs tels que la Côte d'Ivoire ou de pays très dépendants de champs marginaux en déclin tels que le Gabon et le Cameroun. Quelques producteurs en puissance, comme le Kazakhstan, gagnent également moins, peut-être du fait que le recouvrement des coûts est élevé durant les premières années de production. À l'inverse, la "part" du Timor Leste, qui vient d'adhérer à l'ITIE, est élevée et a atteint en moyenne 76% en 2008 et 2009 ce qui est possible en raison du degré de maturité de son principal champ de production.

Cependant, certains écarts proviennent également des différentes approches suivies pour l'établissement des rapports ITIE, d'erreurs de données ITIE ou d'erreurs dans notre interprétation. Certains des pourcentages les plus faibles requièrent une attention particulière, comme pour les années où le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan ont eu une "part" de moins 15 pour cent et la Côte d'Ivoire de moins de 10%. D'autre part, le Nigeria, la Norvège et le Yémen enregistrent des résultats élevés et assez uniformes au fil des ans. Les pays avec les moyennes les plus élevées suivent de plus près les estimations de l'industrie disponibles et, pour cette raison, pourraient être moins problématiques.



Figures 3.
Montants des recettes publiques dans les rapports ITIE, en pourcentage de la valeur de la production totale, en moyenne.⁶

Pays	Moyenne	2005	2006	2007	2008	2009
Norvège	79%				73%	84%
Timor-Leste	76%				71%	81%
Nigeria	72%	64%	77%	71%	78%	
Guinée équatoriale	68%			63%	73%	
Yémen	62%	60%	66%	59%		
Cameroun	52%	75%	43%	44%	44%	
République du Congo	49%			48%	57%	41%
Gabon	37%	38%	35%			
Azerbaïdjan	33%	11%	19%	23%	57%	58%
Kazakhstan	33%	10%	30%	43%	48%	
Mauritanie	29%		29%			
Cote d'Ivoire	7%		6%	9%		

Figures 4.
Montants des recettes publiques dans les rapports ITIE, en pourcentage de la valeur de la production totale, moyenne et par an.⁶

Il suffit d'examiner l'évolution des tendances pays par pays au cours d'une période de temps pour éliminer certains problèmes de comparabilité. La figure 5 montre les changements de la part du gouvernement au Nigeria et en Azerbaïdjan, les pays avec le plus grand nombre d'années de données. Ici encore, le gaz n'est pas inclus dans les chiffres de production utilisés pour arriver aux chiffres de la valeur totale de production – un défaut important des données, surtout pour l'Azerbaïdjan.

Malgré ces limites, la figure 5 montre comment les données de l'ITIE peuvent révéler certaines tendances sectorielles, en particulier dans certains pays. Le Nigeria est un producteur bien établi, connu pour sa capacité à négocier des parts concurrentielles avec les compagnies pétrolières privées. La compagnie pétrolière nationale reçoit plus de la moitié de la production nationale qu'elle exporte elle-même en majorité. L'Azerbaïdjan a développé ses principaux champs plus récemment

Note

et semble capter une part croissante des recettes à mesure que la production progresse et que la phase de recouvrement des coûts touche à sa fin. Le champ d'application des rapports ITIE sur l'Azerbaïdjan ne semble pas changer d'une année à l'autre, aussi semble-t-il probable que la courbe de tendance reflète de réelles variations des flux de revenus plutôt qu'un manque de cohérence entre les rapports. On pourrait de même conjecturer sur la progressivité des régimes fiscaux, les plus-values de l'Azerbaïdjan correspondant à une période de hausse des prix.

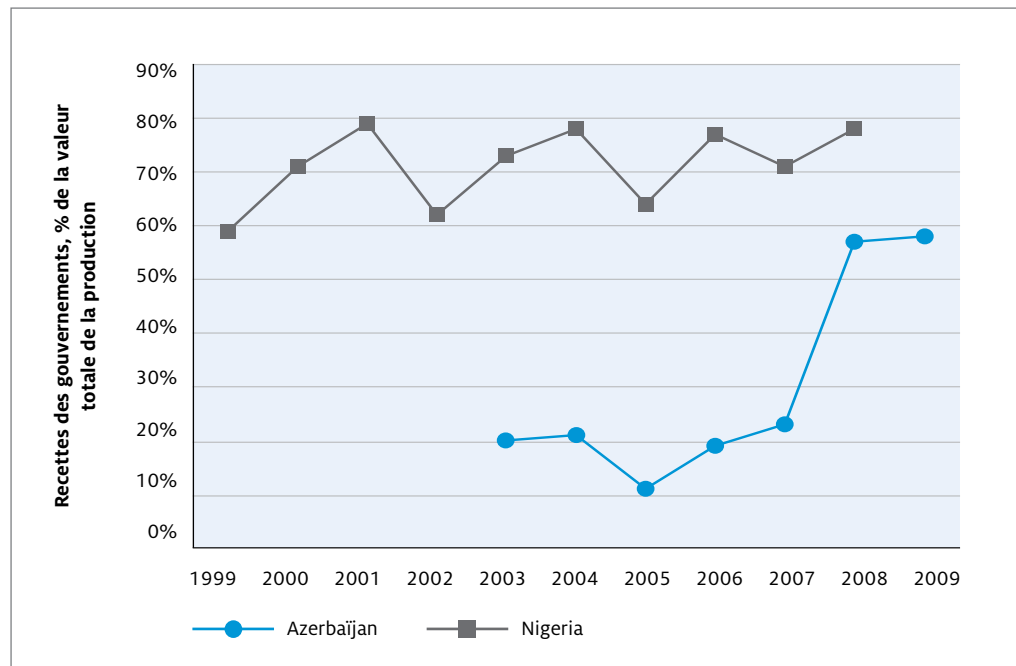


Figure 5.
Recettes des industries extractives du Nigeria et de l'Azerbaïdjan comme "part" de la valeur totale de la production

Tant que les rapports ITIE ne désagrègent pas les données par matière première et par projet, ne fournissent pas toutes les informations sur les prix et n'adoptent pas une approche plus normalisée pour calculer et catégoriser les revenus, nous ne disposerons pas d'informations fiables sur la "part" des gouvernements. Mais lorsque ces éléments s'amélioreront, les informations disponibles permettront aux citoyens et à la société civile de vérifier si leur gouvernement maximise les valeurs des ressources dont jouit le pays.

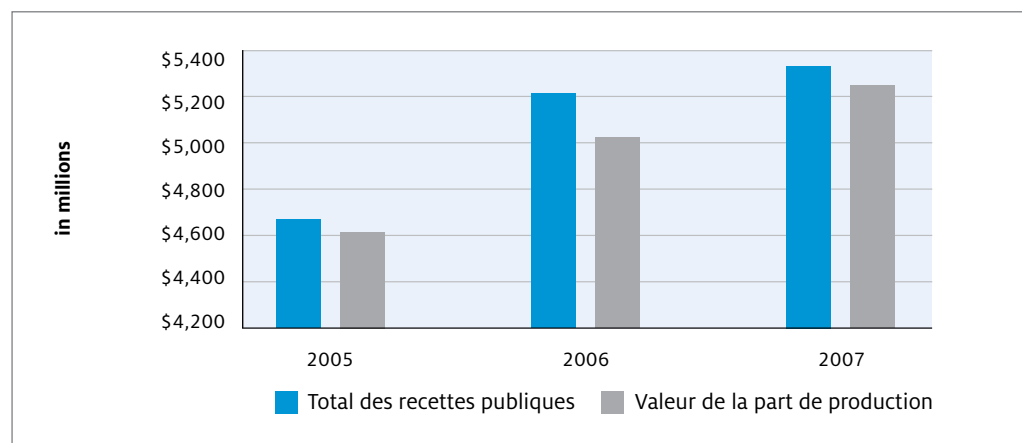
3) D'où proviennent les revenus?

Les revenus de l'industrie extractive comprennent plusieurs types de paiements, notamment les redevances, les taxes, les commissions, les primes et les parts de production. L'importance relative de ces flux de revenus varie d'un contrat à l'autre, tout comme d'un pays à l'autre. Tous les rapports ITIE désagrègent au moins partiellement leurs données par flux de revenus, ce qui donne une idée du régime fiscal en vigueur dans le pays.

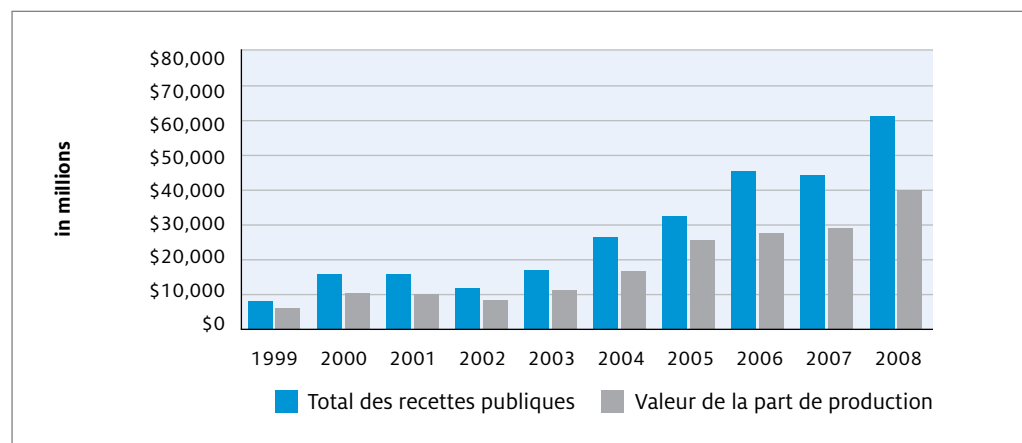
La comparaison des pays fait apparaître la diversité des régimes fiscaux. Les taxes sur l'activité pétrolière en Norvège représentent 62% des recettes fiscales liées au pétrole. Ce chiffre reflète les taux d'imposition élevés pratiqués dans le pays et l'absence de redevances, une approche en matière de recouvrement des recettes qui repose sur les solides capacités de l'administration fiscale norvégienne. Dans les autres pays producteurs de pétrole et participant à l'ITIE, les redevances et les taxes jouent un rôle minoritaire, bien que les redevances représentent 42% des recettes déclarées dans les rapports de la Guinée équatoriale et 25% de celles du Gabon. Pour des pays comme la Mauritanie et le Liberia avec des industries naissantes, les activités de recherche occupent une place plus importante que la production elle-même. En conséquence, les commissions et les primes y jouent un rôle particulièrement grand.

Le résultat le plus frappant de cette analyse concerne l'importance considérable des parts de production pour un certain nombre de producteurs de pétrole participant à l'ITIE. Dans ce cas, la part de la production se réfère à la partie du *bénéfice en pétrole brut* que les gouvernements reçoivent selon les modalités des contrats de partage de production et du *pétrole brut de concession* que les gouvernements reçoivent s'ils contrôlent tout ou partie des concessions de production. La figure 6 illustre avec quelques exemples manifestes la place prépondérante occupée par les recettes tirées du pétrole brut dans certains régimes de revenus. Chaque année, selon les données de l'ITIE, le Nigeria reçoit plus de 60 pour cent de ses revenus pétroliers à partir des recettes liées à la production, le Cameroun plus de 75 pour cent et le Yémen plus de 98 pour cent.

Yémen



Nigeria



Cameroun

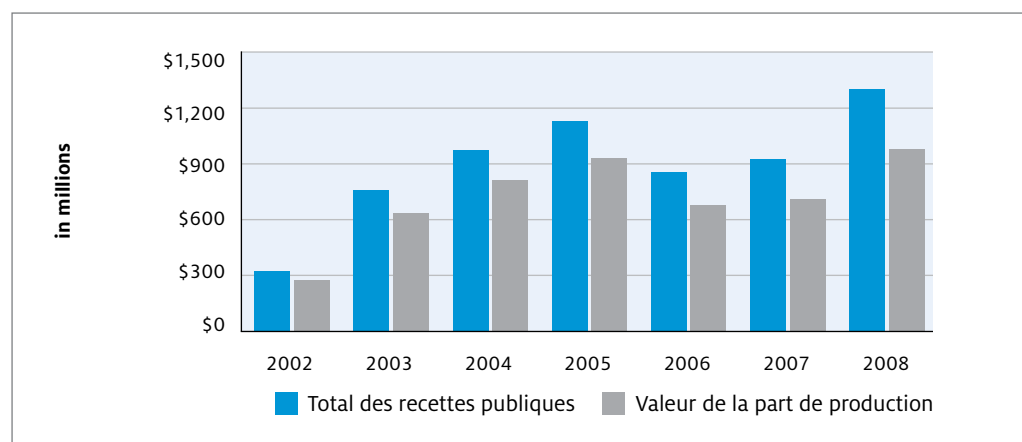


Figure 6.
Recettes du pétrole brut, rapportées au total du revenu pétrolier, en million US

Note

Le Congo reçoit également la plus grande partie de ses recettes de sa "part" dans la production. D'après son dernier rapport ITIE, le gouvernement a vendu 54% des exportations du pays en 2008 et 38% en 2009. Il est cependant difficile de comprendre comment les paiements en nature sont comptabilisés dans le rapport. Le Timor-Leste indique la première tranche des paiements (similaires aux redevances) et les recettes du bénéfice en pétrole brut par un seul nombre, ce qui empêche toute analyse indépendante.

La valeur élevée des recettes versées en nature a des répercussions sur l'établissement des rapports ITIE ainsi que sur les acteurs concernés par la surveillance et la responsabilité à l'égard des recettes. Les rapports auraient tout intérêt à présenter les transactions pertinentes qui comprennent la réception du produit par la compagnie pétrolière nationale, sa vente et le dépôt de la somme ainsi obtenue. Des pays comme le Gabon n'établissent aucune distinction entre le brut de concession et le bénéfice en pétrole brut, ce qui ne facilite pas la tâche de comprendre pourquoi le gouvernement reçoit le montant qu'il déclare. L'Azerbaïdjan, le Cameroun et la Guinée équatoriale déclarent uniquement le volume de brut qu'ils reçoivent, mais pas sa valeur appréciable. À moins que le lecteur ne calcule la valeur du brut et ne l'ajoute aux données financières sur les recettes, les montants des revenus pour ces pays apparaissent trompeusement bas. Inversement, le Gabon ne fournit que la valeur de ses recettes du pétrole brut. Dans son dernier rapport, le Nigeria a adopté une meilleure pratique et fournit des données matérielles et des données de production, alors que le Yémen est allé encore plus loin en fournissant ces chiffres ainsi que le prix auquel les produits ont été vendus.

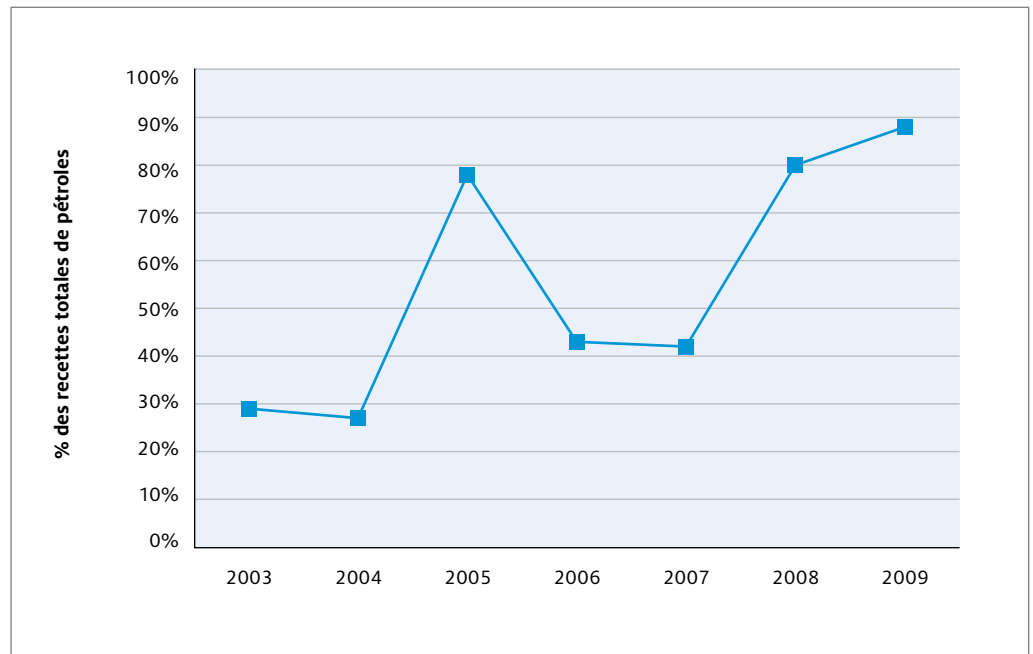
La divulgation des données sur la production et le volume permet de voir si le gouvernement réalise une bonne opération lors de la vente de son pétrole brut. Ces ventes sont sujettes à corruption,⁷ certains gouvernements offrant parfois des prix plus bas à des acheteurs privilégiés. Les rapports ITIE ne sont pas suffisamment détaillés pour pouvoir faire la lumière sur de telles pratiques. Les volumes et les valeurs indiqués dans les rapports ITIE laissent à penser que la compagnie pétrolière nationale du Nigéria a vendu son pétrole brut au prix moyen de 63,58 USD par baril en 2006, 74 USD en 2007 et 96,89 USD en 2008. Ces prix semblent inférieurs aux prix du baril de Forcados ou de Bonny Light (deux grands bruts nigériens) qui ont atteint une moyenne de 67,04 USD en 2006, 74,58 USD en 2007 et 101,70 USD en 2008.⁸ Vu la complexité du régime d'exportation du Nigeria, ces chiffres simplistes ne sont pas faciles à interpréter. Cependant, si le Nigeria a effectivement vendu son pétrole brut 5 USD moins cher que le cours du marché en 2008, les pertes se monteraient à un total de 1,9 milliard USD, soit une somme pratiquement équivalente au budget de l'éducation pour la même année.⁹

Les compagnies pétrolières nationales reçoivent les plus grandes parts de la production qu'elles transfèrent aux raffineries nationales ou vendent sur les marchés internationaux. Le produit de ces ventes est inscrit au budget, est affecté à des fonds spéciaux ou est conservé par la compagnie pétrolière nationale. Vu la taille des parts de production, les rapports ITIE seraient plus intéressants s'ils suivaient ces flux et transactions, au lieu de se limiter à la réception du brut par la compagnie nationale.

La comparaison de la performance fiscale dans le temps constitue un autre angle d'analyse prometteur. Par exemple, la figure 7 montre comment la perception de pétrole brut est rapidement devenue la principale source de revenus en Azerbaïdjan.¹⁰

Figure 7.
Recettes du pétrole versées en nature, exprimées comme total des revenus pétroliers de l'Azerbaïdjan

(Remarque: le chiffre de 2005 est une valeur peu crédible car les relevés des redevances pour l'année en question étaient anormalement bas, huit fois plus bas que les redevances en 2004 et quatre fois plus bas que celles en 2006.).



Le Pérou est un bon exemple qui illustre comment l'importance des redevances peut baisser à mesure que les cours des matières premières augmentent. La figure 8 montre que les redevances ont augmenté en valeur mais ont perdu en importance par rapport au revenu total dans les années 2004 à 2007.

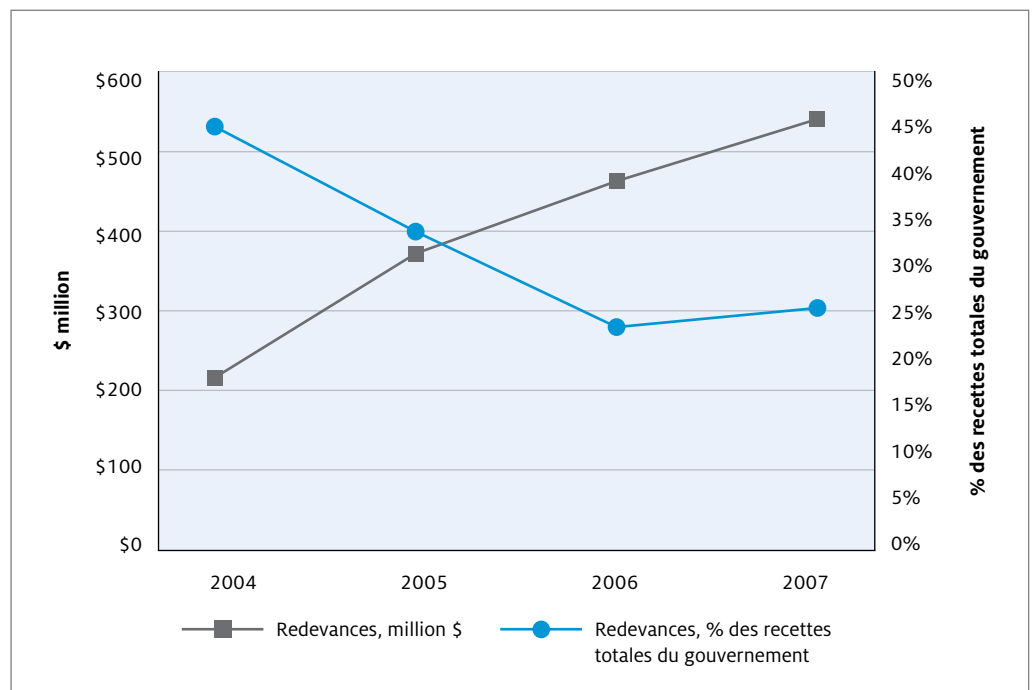


Figure 8.
Tendances des redevances au Pérou dans les années 2004 à 2007

La connaissance de l'importance relative des flux de revenus peut aider à diriger l'attention des personnes promouvant la responsabilisation du gouvernement. Par exemple, si la compagnie pétrolière nationale perçoit la vaste majorité des revenus pétroliers du pays, la lumière devra être faite en premier sur ses opérations.

Note

4) Où vont les revenus?

Les rapports ITIE indiquent les montants des revenus qui peuvent ensuite être identifiés dans le système budgétaire du pays. En comparant les recettes indiquées dans les rapports ITIE aux données provenant d'autres sources comme les budgets de l'État ou les rapports du FMI, nous pouvons vérifier si elles parviennent où elles sont censées aboutir. Il est également possible de réconcilier les montants des recettes dans les rapports ITIE et ceux tirés de sources extérieures. Si ce n'est pas le cas, les autorités publiques, la société civile, les institutions internationales ainsi que les autres acteurs luttant contre la corruption et pour une gestion efficace des recettes devront y accorder toute leur attention.

Nous avons vérifié si les données sur les recettes indiquées dans les rapports ITIE permettent de donner une image complète des finances publiques dans deux pays, le Kirghizistan et le Timor-Leste. Le Kirghizistan a produit deux rapports ITIE: l'un couvre l'année 2008 et l'autre la première moitié de 2004. Le rapport ITIE explique qu'en 2008, le Kirghizistan a perçu 72 millions USD de l'industrie minière, soit 4,7% des recettes publiques totales. Les budgets antérieurs à 2010 ne sont plus disponibles sur le site Web du Ministère des finances, et ni la Banque mondiale ni le FMI n'ont publié de commentaires récents sur les recettes tirées des ressources naturelles. C'est pourquoi il est difficile de vérifier si les recettes déclarées dans les rapports ITIE sont comptabilisées dans le budget ou si elles comprennent tous les revenus de l'industrie minière. Cependant, la Banque mondiale dispose de données pour l'année 2004. Le rapport ITIE déclare que le gouvernement a reçu la somme de 26,4 millions USD au titre de l'impôt sur les bénéfiques, de la TVA et de l'impôt foncier au cours des six premiers mois de 2004.¹¹ La Banque mondiale a constaté que le Kirghizistan avait engrangé la somme de 166 millions USD pour ces trois flux de revenus pour l'année entière, une différence difficile à interpréter.¹²

Dans ce cas de figure, le vérificateur de l'ITIE pourrait consulter des sources de données comparables pour voir si les données du rapport sont plausibles. La banque mondiale qui participe aussi activement à la mise en œuvre de l'ITIE dans les pays, pourrait examiner comment les résultats de l'ITIE correspondent à ses propres données. Il en va de même pour le FMI qui a coutume de passer en revue les résultats budgétaires des pays.

Par contre, les chiffres figurant dans le rapport ITIE du Timor-Leste correspondent largement aux recettes fiscales ainsi qu'aux autres sources de données sur les recettes grâce en partie aux efforts supplémentaires déployés pour améliorer le rapport. Toutes les recettes pétrolières du Timor sont déposées dans le fonds d'épargne pétrolier qui est géré en toute transparence. Ce fonds constitue ainsi une source secondaire de données sur les recettes, permettant la comparaison avec les chiffres des rapports ITIE. (Le Kirghizistan n'offrait aucune autre source d'information). Le premier rapport ITIE du pays déclare que le Timor a perçu 2,51 milliards USD au titre des recettes pétrolières en 2008. La *Banking and Payments Authority* (BPA), l'organisme qui administre le fonds, a déclaré la somme de 2,28 milliards USD.¹³ Les observateurs ont ensuite spéculé sur l'origine de l'écart entre les deux sommes. Cependant, dans son deuxième rapport ITIE, le Timor-Leste s'est penché sur cette question. Un rapprochement détaillé explique les méthodes comptables expliquant l'écart de 103 millions USD entre les totaux de l'ITIE et ceux de la BPA en 2003. Dans l'ensemble, nous observons moins de divergences et moins d'incohérences en ce qui concerne le Timor; les données ITIE, les sources publiques indépendantes et provenant des agences internationales semblent décrire la même réalité.

Outre l'analyse des montants des recettes dans plusieurs sources, l'analyse devrait permettre de savoir où vont les recettes figurant dans les rapports ITIE. Les rapports ITIE répertorient les montants reçus par les organismes publics en provenance directe des sociétés. Ces revenus ne sont pas tous dépensés dans le cadre du processus budgétaire centralisé. Certains bénéfiques pétroliers vont

aux raffineries nationales, souvent à des prix subventionnés, et les recettes tirées des ventes de brut servent souvent à financer des dépenses hors budget ou sont conservées par les compagnies publiques pour leurs propres opérations et investissements. Les recettes tirées des ressources naturelles peuvent aussi ne pas apparaître dans le budget du fait qu'elles sont déposées dans des fonds d'épargne spécifiques.

Le paiement de primes importantes permet d'identifier facilement si les recettes sont traçables et effectivement inscrites au budget. D'après son rapport ITIE, la Mauritanie a reçu 108 millions USD en prime de signature en 2006. Cette année-là, le total des recettes des industries extractives s'est élevé à 280 millions USD, soit une forte hausse par rapport aux 29 millions comptabilisés en 2005. Étant donné que cette prime ponctuelle était égale à 16% des recettes publiques totales, qui étaient de 660 millions USD,¹⁴ il devait être facile de constater si la prime avait été inscrite au budget. Ce qui est le cas, et permet donc de penser que la gestion des recettes s'est bien déroulée cette année-là. Les chiffres publiés par le gouvernement ont montré que le total des recettes avait augmenté de 133 millions USD entre 2005 et 2006.¹⁵ Étant donné que la Mauritanie a épargné environ 40% des recettes des industries extractives à cette époque-là, l'accroissement total du budget est très proche des 60% de la hausse totale des revenus pétroliers. Les rapports du FMI de l'Article IV signalent une tendance similaire: les revenus pétroliers ont enregistré une hausse constituant 10,6% du PIB en 2006 (environ 286 millions USD, un chiffre très proche de celui indiqué dans le rapport ITIE), puis une baisse pour atteindre 4,1% en 2007. Il s'agit donc d'une situation parfaitement cohérente et corroborée par de nombreuses sources: la Mauritanie a reçu une forte prime, ses revenus pétroliers et le total de ses recettes ont augmenté dans les mêmes proportions puis ils sont retombés l'année suivante en raison de la nature ponctuelle de la prime.

L'ITIE a été fondée parce que, pour un grand nombre de pays, les ressources pétrolières et minières représentent une part importante des recettes publiques mais n'arrivent bien souvent pas à faire avancer les intérêts à long terme du pays. Si la qualité et l'exhaustivité des rapports s'améliorent, les chiffres des recettes indiqués aideront à vérifier plus facilement si le système budgétaire du pays permet d'utiliser cette richesse à son plein potentiel.

Autres utilisations des données ITIE

Nous avons indiqué plus haut comment les données ITIE peuvent servir à répondre à quatre questions générales liées aux recettes de l'industrie extractive. Il existe d'autres sujets d'analyse importants, parmi lesquels:

Contributions des sociétés au revenu national

Cette recherche a laissé de côté les chiffres correspondant aux sociétés individuelles représentées dans les rapports ITIE qui constituent cependant un domaine de travail prometteur. Dans les années à venir, un plus grand nombre de pays devraient divulguer les paiements reçus par chaque société ainsi que les données sur les recettes dans les rapports ITIE. La République démocratique du Congo, le Ghana, la Guinée, le Liberia, la Mongolie, le Nigeria, la Norvège et le Timor-Leste le font déjà, tandis que le Niger, le Pérou et le Sierra Leone fournissent des informations partielles dans ce domaine. Les données devraient être présentées sous forme d'état récapitulatif désagrégé par entreprise et par type de revenu. Par exemple, les annexes du rapport 2007 de la République démocratique du Congo énumèrent les sommes que chaque société a versé, et distingue chaque type de recettes.

La loi américaine Dodd-Frank de 2010 exige que toutes les sociétés du secteur de l'extraction, inscrites auprès de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis, déposent chaque année des rapports sur les données relatives aux paiements pour chaque projet et pour chaque pays. Dès

Note

que l'établissement des rapports commencera en 2012-2013, ces informations seront portées à la connaissance du public. Les rapports ITIE devraient appliquer cette norme et exiger que les sociétés et les gouvernements fournissent des données désagrégées par projet. Ces informations amélioreraient fortement la fiabilité des données sur les recettes publiques correspondantes, normaliseraient les obligations d'information des sociétés et augmenteraient considérablement la comparabilité des données ITIE.

Divergences

Les divergences entre les données sur les paiements des sociétés et sur les recettes publiques totalisent plusieurs centaines de millions USD. L'examen et l'explication de leur cause devraient faire partie des termes de référence pour toutes les vérificateurs de l'ITIE, puisque ces explications constituent un guide précieux pour les gouvernements et les acteurs soucieux de la responsabilisation du gouvernement en vue de limiter les détournements de fonds. À l'avenir, si la qualité des données s'améliore, les taux de divergence pourraient un indicateur fiable de la qualité de gestion des recettes des industries extractives. Les rapports seront d'autant plus pertinents qu'ils permettront d'identifier les détournements, comme au Liberia où un rapport ITIE a mis en évidence un cas de corruption qui a fait l'objet de poursuites judiciaires.¹⁶

La volatilité des prix

Les recettes déclarées dans les rapports ITIE reflètent sans surprise les fortes fluctuations des prix de ces dernières années. Les données ITIE pourraient aider à évaluer comment les différents régimes fiscaux affectent la vulnérabilité des recettes publiques face à de tels changements. À l'aide de techniques de régression, on pourrait maintenir la production à un niveau constant et isoler l'impact des changements de prix sur les recettes. Les conditions fiscales, comme le ratio des redevances par rapport aux impôts, amortissent les gains du gouvernement en période de hausse des prix et les pertes de revenus lorsque les prix chutent. Cependant, ces observations ne seront possibles que lorsque les rapports couvriront un plus grand nombre d'années et à condition qu'ils contiennent des définitions comparables des flux de revenus et que ces flux soient entièrement désagrégés.

« Les détails qui dérangent »

Enfin, les rapports contiennent un certain nombre de chiffres qui demandent une explication supplémentaire. Entre 2006 et 2008, le gouvernement du Cameroun a dû payer des redevances aux compagnies pétrolières, et non l'inverse. Dans son secteur minier, les paiements déclarés par les sociétés ont diminué entre 2006 et 2008, alors que le gouvernement affichait une hausse des recettes; les deux chiffres ont correspondu parfaitement en 2008. Les redevances du secteur minier ont atteint un pic en 2007, ajoutant ainsi à la confusion. Les recettes du secteur minier du Ghana, comme indiqué plus haut, semblent plus basses que prévues, de même que celles du Sierra Leone (bien que son rapport reconnaisse que certaines entreprises productrices n'aient pas été couvertes). Les recettes provenant des redevances en Azerbaïdjan ont chuté de 400 millions USD en 2004 à 52,6 millions en 2005, pour rebondir à nouveau à 190 millions malgré une augmentation soutenue des prix et de la production. Le Kazakhstan fournit des données sur les recettes en monnaie locale et en USD ainsi qu'une troisième série de chiffres en monnaie locale qui pourraient être compris comme étant des totaux ou une série supplémentaire de recettes. Ces curiosités, parmi d'autres, peuvent avoir des explications rationnelles. Mais telles qu'elles figurent dans les rapports ITIE, elles semblent suffisamment anormales pour justifier une analyse plus approfondie de la part du vérificateur de l'ITIE ainsi que du gouvernement et des organes de contrôle.

Amélioration des données ITIE

Pour que les données ITIE soient intéressantes et utiles pour toutes les parties prenantes, elles doivent être améliorées de plusieurs manières.

Le Revenue Watch Institute a évalué la qualité des rapports ITIE les plus récents de 23 pays en fonction de plusieurs indicateurs qui comprennent les questions prioritaires énumérées ci-dessous. Les conclusions et des informations plus détaillées sur la manière d'améliorer la qualité des rapports ITIE sont disponibles à l'adresse suivante: www.revenuewatch.org/EITireports.

Périodicité et actualisation. La valeur des données du rapport augmentera si les données sont à jour et actualisées régulièrement.

Fiabilité. Les rapports ne seront utiles que s'ils contiennent des chiffres fiables. Les critères de validation de l'ITIE stipulent que les rapports établis par les sociétés et les gouvernements doivent être « basés sur des comptes audités conformément aux normes internationales ». Cependant, l'application de cette règle n'est pas toujours facile et la plupart des rapports contiennent des chiffres non vérifiés.

Couverture. Pour être exhaustives et comparables, les données d'un rapport doivent couvrir toutes les sociétés, tous les paiements (d'un montant supérieur à un seuil clairement défini), tous les flux de revenus et toutes les matières premières. Les données sur les prix et la production, les volumes et les valeurs des recettes en nature ainsi que l'identification des actions de participation et des recettes sur fonds propres sont également essentielles.

Sociétés publiques. Un grand nombre de sociétés publiques reçoivent une grande part de revenus pour le compte du gouvernement qu'ils transfèrent ensuite, en tout ou partie vers le trésor public. Ces transactions doivent faire l'objet d'une attention particulière dans les rapports.

Désagrégation. L'analyse des données ITIE est considérablement entravée car la plupart des rapports ne désagrègent pas les chiffres par flux de revenus, matières premières, sociétés et projets. Depuis le lancement de l'ITIE, la société civile a fait campagne pour la désagrégation des données.

Intelligibilité. Certains rapports donnent au lecteur une bonne connaissance du secteur et de ses revenus, d'autres le plongent dans un état de perplexité. Un langage clair et accessible, des résumés chiffrés qui correspondent à leurs parties constituantes, une utilisation claire des devises et des unités de mesure, une définition des termes employés et de données rapprochées facilement identifiables aideraient à faire avancer cette cause.

Comparabilité et normalisation. En plus de ces problèmes de qualité, cette recherche amène à se poser de graves questions sur la comparabilité des rapports ITIE. À l'heure actuelle, il est difficile d'effectuer une analyse comparative et les conclusions obtenues sont tout au plus suggestives. Alors que l'appropriation par le pays reste un facteur essentiel, les membres de l'ITIE pourraient envisager les questions de comparabilité et de normalisation. Une assistance technique coordonnée sur les modèles d'élaboration de rapports et un rapprochement des termes de référence, l'emploi de rapports types et de lignes directrices ainsi que l'accord sur des normes de base et sur les définitions faciliteraient le processus de comparabilité. En prêtant attention à ces sujets, les rapports ultérieurs pourraient constituer une base de données rivalisant avec les autres sources d'informations sur les flux financiers dans le secteur extractif.

Note

revenuewatch.org/EITReports.

L'ITIE aspire à établir une norme assurant la transparence des industries extractives. Actuellement, cette norme varie fortement d'un pays à l'autre. Grâce à un effort concerté pour améliorer la qualité des données, les rapports ITIE peuvent devenir des sources d'information essentielles sur un secteur industriel primordial. De tels progrès constituent la meilleure stratégie pour assurer l'avenir de l'initiative. Si les rapports deviennent plus utiles et pertinents, la demande de ses utilisateurs en assurera sa pérennité.

NOTES

- 1 *2010 Revenue Watch Index* (New York: Revenue Watch Institute, 2010).
- 2 Antoine Heuty et Ruth Carlitz, *Resource Dependence and Budget Transparency* (Washington, DC: International Budget Partnership, 2008; Michael Ross. *Oil and Democracy Revisited* (Los Angeles: UCLA, Département de sciences politiques, 2010).
- 3 Revenu gouvernemental total et PIB provenant de: *World Economic Outlook* (Washington, DC: International Monetary Fund, 2010).
- 4 Le total des recettes minières est utilisé pour le Mali du fait que l'or domine son secteur des minerais. Production et prix provenant de: U.S. Geological Survey, "International Minerals and Statistics Information," minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country.
- 5 Les rapports ITIE du Liberia et de la Mauritanie comprennent les revenus du pétrole, comme les primes de signature, pour les années au cours desquelles ils n'ont pas produit de pétrole. Ces années ne figurent pas dans l'analyse.
- 6 Les données sur la production sont tirées de *2010 Statistical Review of World Energy* (Londres: BP, 2010); et U.S. Energy Information Administration, www.eia.doe.gov. Les données sur les prix sont tirées des rapports de l'ITIE (lorsque disponibles) et de *2010 Statistical Review of World Energy*.
- 7 Consulter, par exemple, *The Riddle of the Sphinx: where has Congo's oil money gone?* (Londres: Global Witness, 2005); et Alexandra Gillies, *Reforming corruption out of Nigerian oil?* (Bergen, Norvège: Chr. Michelsen Institute, 2009).
- 8 U.S. Energy Information Administration.
- 9 Budget 2008 du Président Umaru Musa Yar'Adua, nov. 8, 2007, <http://nigeriansenatepresident.com/files/2008%20Budget%20Speech.pdf>, Abuja, nov. 8, 2007.
- 10 Vu les difficultés à trouver les données sur les prix des bruts azéris, la valeur monétaire des recettes du brut en nature a été calculée à l'aide des prix moyens mondiaux publiés par BP Statistical Review pour les années en question.
- 11 Le rapport de 2004 n'est pas disponible par voie électronique, nous avons donc utilisé le résumé de la Banque mondiale du rapport tel que fourni sur le site Web international de l'ITIE ([www.eiti.org / document / eitireports](http://www.eiti.org/document/eitireports)).
- 12 *Mining Industry as a Source of Economic Growth in Kyrgyzstan* (Washington, DC: Banque mondiale, 2005).
- 13 *Petroleum Fund of Timor-Leste Quarterly Report, décembre 31, 2008*, (Dili: Bank and Payments Authority of Timor-Leste, 2009).
- 14 Perspectives économiques mondiales.
- 15 *Cadre budgétaire à moyen terme*, (Nouakchott: République islamique de Mauritanie, 2007).
- 16 *Étude de cas de l'ITIE: Aborder les racines du conflit au Liberia par le biais de l'ITIE* (Oslo: ITIE, 2009).
- 17 Pour lire le résumé de l'argumentation, voir Sefton Darby, *L'argument en faveur d'une divulgation société par société des données dans le cadre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE)*, (New York: Revenue Watch Institute, 2009).



Le Revenue Watch Institute (RWI) fait la promotion d'une gestion efficace, transparente et responsable des ressources pétrolières, gazières et minérales pour le bien public. Par le biais d'activités de renforcement des capacités, d'assistance technique, de recherche, de financement et de plaidoyer, nous aidons les pays à tirer parti de leur richesse en ressources naturelles.

1700 Broadway, 17e étage
New York, NY 10019,
États-Unis
Téléphone : 1.646.929.9750
rwi@revenuewatch.org
www.revenuewatch.org